

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juillet 2024

## **ASSOCIATION API 84**





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 12 novembre 2025 Département : Vaucluse





Ecrit par Echo du Mardi le 19 juillet 2024

## Cette annonce paraîtra le 19 juillet 2024 sous réserves d'incidents



## DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon en date du 15 mai 2024, la SELARL AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET ou Maître Typhaine MEYNET, Administrateurs Judiciaires, sise : 10, Avenue de la Croix Rouge – Hôtel d'entreprise – 84000 Avignon, a été désignée Administrateur Provisoire de l'**Association API 84 (NEXTECH)** sise 60 Chemin Fontanille – 84140 AVIGNON.

Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.